

O F A E E

Berne, le 29 janvier 1990

WORLD ECONOMIC FORUM

Rencontre du Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du Département de l'économie publique, avec le Président de la République du Mexique Carlos Salinas de Gortari, le 2 février 1990 à Davos.

Note d'entretien :

Eléments de base pour la discussion, messages1. Généralités/situation du Mexique

- Sommes très honorés et heureux d'accueillir le Président Salinas de Gortari et sa délégation en Suisse dans le cadre du WEF à Davos, point de rencontre de "leaders" de la politique et de l'économie mondiales. Nous réjouissons également de recevoir nos invités en visite officielle à Berne, demain matin.
- Entretien permet de renouveler, une fois de plus, au Gouvernement mexicain du Président Salinas de Gortari l'intérêt et la confiance que la Confédération suisse et ses milieux économiques accordent au Mexique et à ses institutions. Il donne en particulier l'occasion de réitérer notre soutien à la politique économique libérale et ouverte poursuivie par le Gouvernement mexicain, orientée vers une plus ample intégration du pays dans l'économie mondiale. Suivons avec admiration les efforts consentis sous la présidence du Chef de l'Etat dans la phase actuelle d'ajustement et de stabilisation de l'économie mexicaine, efforts certes rudes mais couronnés de succès. Dans la situation généralement déprimée de l'Amérique latine, le Mexique est un phare d'espoir pour tout le subcontinent. Sommes également sensibles au crédo du Gouvernement Salinas concernant la modernisation du pays qui doit accompagner la poursuite de la politique d'austérité, moyennant les accents particuliers donnés à la privatisation et à la déréglementation de l'économie.
- Si l'Europe et l'Est sont actuellement à l'ordre du jour, cela ne signifie nullement que la Suisse oublie le reste du Globe. Bien au contraire, voulons poursuivre et intensifier notre coopération économique tous azimuts et tout particulièrement avec des pays en pleine dynamique d'industrialisation comme le Mexique. La croissance de l'économie mexicaine constitue un élément moteur indispensable pour notre propre développement économique.

2. Relations bilatérales

Le Président Salinas de Gortari nous a fait l'honneur de recevoir le printemps dernier une délégation économique suisse (Ambassadeur de Pury / Président Borgeaud du Vorort) venue à Mexico identifier les voies et moyens de renforcer notre coopération bilatérale. Avec l'appui des Autorités mexicaines, le Gouvernement suisse souhaite maintenant prendre le ferme engagement d'apporter un suivi concret de cette mission. Dans ce sens, proposons d'intensifier notre collaboration sur deux axes principaux :

- Accord économique cadre. Chargeons nos administrations compétentes d'explorer la possibilité de moderniser et dynamiser le cadre contractuel de nos relations, sous forme d'un accord économique global, incluant tous les volets de nos échanges (commerce, investissements, finances)!
- Coopération au niveau du secteur privé. Encourageons le secteur privé, de part et d'autre, à mettre en oeuvre, en parallèle avec la mise en place de conditions-cadre améliorées et avec l'appui gouvernemental des deux pays, des contacts suivis et approfondis en vue d'étendre et d'accélérer la coopération au niveau des entreprises intéressées (par exemple sous forme de séminaires, conférences techniques, work shops, etc)!

3. Coopération économique multilatérale

- Cadre des négociations de l'Uruguay Round du GATT offre un terrain de coopération bienvenu à des pays qui, comme le Mexique et la Suisse, ont un intérêt majeur au renforcement du système multilatéral de règles commerciales. Etant tous deux particulièrement exposés devant la multiplication, à l'échelon mondial, d'accords bilatéraux discriminatoires, avons tout à attendre du succès des négociations en cours. Nous devons d'y oeuvrer, ensemble. A cet égard, sommes particulièrement heureux que le Mexique se soit vu confié la tenue de la prochaine réunion ministérielle informelle du GATT, du 18 au 20 avril 1990. La Suisse entend y jouer un rôle actif.
- Persévérance des autorités mexicaines, dont témoigne la dernière et troisième reconduction du Pacte de stabilité et de croissance économique conclu avec les divers partenaires sociaux du pays, constitue la base du dialogue mené par le Mexique avec la communauté économique internationale, notamment en matière d'endettement. A cet égard, saluons tout spécialement l'accord de restructuration intervenu récemment

avec le comité des banques créancières (portant sur 48 milliards de dollars) en vue d'une réduction substantielle de la dette mexicaine et de son service ainsi que de la fourniture d'argent frais: un accord selon les mécanismes du marché, qui a valeur d'exemple et d'espoir dans la recherche d'une solution au problème des pays endettés d'Amérique latine et d'autres continents. Cet arrangement vient ainsi compléter les efforts entrepris dès fin mai 1989 par les Etats créanciers dans le cadre du Club de Paris.

4. Coopération économique régionale

Suivons avec attention les efforts de coopération et d'intégration en Amérique latine ainsi que sur le continent américain (accord commercial USA-Mexique du 3.10.1989). Elle-même engagée depuis 1960 dans un processus similaire au plan européen, la Suisse comprend ces démarches visant à créer des espaces régionaux élargis, sans frontières économiques. La proximité et le poids de grandes puissances commerciales dans nos échanges - les USA pour le Mexique, la CEE pour la Suisse - doivent également nous inciter à mieux diversifier nos relations économiques extérieures et soutenir le multilatéralisme garanti par le GATT. Par ailleurs, les récents développements historiques intervenus en l'Europe de l'Est constituent autant de défis nouveaux que nous avons à relever, dans le cadre de notre politique économique mondiale.

Annexe: note d'information complémentaire "Relations économiques Suisse-Mexique".

O F A E E

Berne, le 29 janvier 1990

WORLD ECONOMIC FORUM

Rencontre du Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du Département de l'économie publique, avec le Président de la République du Mexique Carlos Salinas de Gortari, le 2 février 1990 à Davos.

Note d'entretien :

Résumé des messages

(cf note ci-jointe "Eléments de base pour la discussion, messages")

1. Généralités / situation du Mexique

- Confiance de la Confédération et des milieux économiques suisses dans les Autorités mexicaines.
- Appréciation de la politique économique libérale et ouverte poursuivie par le Mexique; volonté de la Suisse d'intensifier sa coopération tous azimuts, au-delà des frontières d'Europe; intérêt de participer au processus de modernisation de l'économie mexicaine.

2. Relations bilatérales

- Engagement des Gouvernements suisse et mexicain d'apporter un follow up concret à la délégation économique suisse qui a visité le Mexique au printemps dernier, cela sur deux axes principaux:
 - conclusion d'un accord économique cadre, incluant tous les volets de nos échanges (commerce, investissements, finances);
 - renforcement de la coopération au niveau du secteur privé, par des contacts approfondis entre entreprises directement intéressées (séminaires, work shops, etc).

3. Coopération économique multilatérale

- Volonté de "réussir" l'Uruguay Round du GATT. Importance de la prochaine réunion ministérielle informelle à Mexico.
- Soutien à la stratégie de la dette (allégement de l'endettement et de son service).

4. Coopération économique régionale

- Echange de vues sur les efforts de coopération et d'intégration en Amérique latine (yc vis-à-vis des USA) et en Europe (yc à l'égard de l'Est).

Note d'information complémentaire :
Relations économiques Suisse - Mexique

Le Mexique est l'un des centres de gravités des relations économiques Suisse - Amérique latine :

1. Commerce

Deuxième client latino-américain de produits suisses (1990: 391 millions de francs, + 19 % par rapport à l'année précédente), le Mexique est le 4ème pays fournisseur de la région sur le marché helvétique (61 millions de francs, + 10 %). Cette expansion de nos échanges est réjouissante; elle doit se poursuivre et s'intensifier, dans les deux directions. S'il n'y a pas de problème commercial particulier, il convient toutefois de faire part de l'intérêt des exportateurs suisses de fromage d'augmenter leurs livraisons au Mexique, moyennant un élargissement du contingent alloué annuellement à notre pays. Voir mémorandum ci-joint, à remettre à la délégation mexicaine.

2. Investissements

Toutes les grandes entreprises suisses sont présentes au Mexique, notre pays apparaissant comme le 5ème investisseur sur ce marché (environ 1 milliard US dollars, avec 4,2 % du total). La nouvelle réglementation des investissements étrangers au Mexique du 16 mai 1989 devrait dynamiser notre coopération dans ce domaine à l'image de certaines décisions récentes déjà prises par d'importants investisseurs suisses dans ce pays (nouvelles fabriques de Nestlé et Holderbank pour 300 millions de US dollars chacune). Le processus de privatisation poursuivi par le gouvernement mexicain pourrait également offrir de nouvelles possibilités de collaboration à l'économie suisse, notamment au niveau du transfert de technologie de petites et moyennes entreprises.

Ainsi que l'ont démontré les travaux et le follow-up de la mission économique suisse qui a visité Mexico le printemps dernier, l'économie suisse est toute disposée à renforcer sa coopération avec le Mexique. Cette disposition devrait encore se vérifier le 2.2.1990 à l'occasion d'une rencontre que la délégation mexicaine aura avec des représentants de nos milieux d'affaires. Dans cette optique, l'aménagement de certaines conditions-cadre spécifiques comme une convention pour éviter la double imposition - un premier échange de vues au niveau d'experts aura lieu à Berne, le 31 janvier (SE au finances Francesco Gil Diaz) - pourrait se révéler stimulante, tout comme l'amélioration de certains aspects de la

protection de la propriété intellectuelle mise en perspective par la partie mexicaine. Par ailleurs, il faut saluer le nouveau règlement sur le contrôle et le registre de technologie du 10 janvier 1990, permettant aux entreprises mexicaines de fixer librement les conditions d'acquisition de technologie étrangère. Ce genre de dispositions s'inscrivent opportunément dans le cadre du processus de modernisation de l'économie mexicaine, permettant une amélioration de l'efficacité et de la compétitivité notamment du secteur industriel mexicain.

3. Finances

Dans le cadre de la normalisation des relations financières entre le Mexique et les pays créanciers du Club de Paris, il y a lieu de mentionner nos pourparlers engagés en vue de la conclusion d'un accord bilatéral de consolidation de dettes, portant sur quelque 47 millions de francs (procès-verbal agréé du CdP du 31.5.1989, décision du CF du 16.8.1989 donnant mandat à l'OFAEE de négocier un accord). Cet arrangement, qui est sur le point d'aboutir, devrait ouvrir la voie à une pleine réactivation de la garantie des risques à l'exportation pour la réalisation de projets d'intérêt commun. Toujours au plan financier, relevons le crédit relais mis conjointement sur pied l'automne dernier, par la Banque des règlements internationaux ainsi que les autorités monétaires des USA et de l'Espagne (participation de 30 millions US dollars de la Banque nationale suisse avec garantie de la Confédération).